

PROGRAMME DE FORMATION

Dutreil Episode 1 : Enjeux, fonctionnement et aspects pratiques du dispositif

Le dispositif Dutreil est LE moyen de transmettre une entreprise sans que les droits de donation ou de succession soient un obstacle par leur coût prohibitif. Si ce dispositif est particulièrement efficace, son application diffère selon le mode d'exploitation de l'entreprise (entreprise individuelle, société, groupe...).

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	190 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance des différents modes de détention d'une entreprise• Connaissance des modalités de transmission du patrimoine (fondamentaux du droit patrimonial de la famille)• Connaissance de la fiscalité applicable à la transmission à titre gratuit• Notions comptables
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">• Acquérir une maîtrise opérationnelle alors que les praticiens n'en ont souvent qu'une connaissance « littéraire »• Déterminer pourquoi et quand prévoir un engagement collectif de conservation (Pacte Dutreil) écrit préventif ?• Définir les paramètres du pacte (groupe de sociétés, membres du pacte, durée, plusieurs pactes, intégration d'un associé en cours de pacte)
Contenu pédagogique:	<ul style="list-style-type: none">• Pourquoi et quand mettre en place un engagement collectif ?• L'engagement collectif réputé acquis suite à la loi de Finances pour 2019• Paramètres du pacte• Pacte et LBO : marier une transmission Dutreil et des opérations de transmission à titre onéreux• Obligations déclaratives Connaître les obligations déclaratives suite à la loi de Finances pour 2020 : quand, comment, et quelles sanctions ?• Feu « Pacte Dutreil ISF » Quelles formalités à remplir pour éviter la remise en cause des abattements obtenus avant 2018 au titre du pacte Dutreil ISF ?

Heures
reglementaires:

Notaires

- 2 heures | N° d'homologation CSN : 202100875

Experts-comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Classe virtuelle / replay

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'evaluation:

Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

